

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

12.—Soumise une invitation d'assister à la Convention de "The American Institute of Criminal Law and Criminology", à la Nouvelle-Orléans.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Surintendant de Police pour rapport.

13.—Soumise une requête pour permis d'installer un poste de cochers sur le Chemin Carleton.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Surintendant de Police, avec prière de donner une suite favorable, s'il est possible.

14.—Soumise une communication de M. Thomas Kiely, au sujet de la taxe qui lui est imposée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Président du Bureau des Estimateurs pour rapport.

15.—Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant que le permis No. 16, octroyé le 3 juillet 1914 à "The Star Atlantic Employment Agency", pour tenir un bureau de placement, soit annulé.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour savoir qui peut révoquer tel permis.

16.—Soumis un compte de M. J. J. Lomax, au montant de \$74.10 pour frais de sténographie, au cours de l'enquête sur la construction de l'égoût de Notre-Dame de Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser le paiement dudit compte.

17.—Soumis un protêt et sommation par Toussaint Préfontaine, contre la Cité de Montréal, au sujet de l'évaluation de sa propriété.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Président du Bureau des Estimateurs pour rapport.

18.—Soumise une communication de la Compagnie "Montreal Machine Shop Registered", demandant une part des travaux de réparation de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Député-Ingénieur en Chef pour rapport.

19.—Soumise une communication de M. F. Bookes, au sujet de la condition du tunnel de la rue Wellington.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

20.—Soumise une communication de Mme Jean Gauthier, au sujet de sa réclamation contre la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Département en Loi, réclamations.

21.—Soumise une communication de M. U. L. Baugh, au sujet de la protection de police.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Surintendant de Police pour rapport.

M. le Commissaire Côté laisse son siège.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

12.—Submitted an invitation to attend the Convention of the American Institute of Criminal Law and Criminology, at New-Orleans.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Superintendent of Police for a report.

13.—Submitted a petition for permission to install a cabstand on Carleton Road.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Superintendent of Police with instructions to comply therewith, if possible.

14.—Submitted a communication from Mr. Thomas Kiely, anent the tax levied upon him.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Board of Assessors for a report.

15.—Submitted a report from the Superintendent of Police, recommending that permit No. 16, granted on the 3rd July 1914, to the Star Atlantic Employment Agency, to hold an employment bureau, be annulled.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To refer said matter to the Law Department, in order to know who can annul such permit.

16.—Submitted an account from Mr. J. J. Lomax, amounting to \$74.10, for fees as stenographer in connection with the investigation re construction of the Notre-Dame de Grâce sewer.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said account be paid.

17.—Submitted a protest and summons from Toussaint Préfontaine against the City of Montreal, anent the assessment of his property.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Chairman of the Board of Assessors for a report.

18.—Submitted a communication from the Montreal Machine Shop Registered, asking for a share of the City's repair works.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Asst.-Chief Engineer for a report.

19.—Submitted a communication from Mr. F. Bookes, anent the condition of the Wellington street tunnel.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

20.—Submitted a communication from Mrs. Jean Gauthier, anent her claim against the City.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department, Claims' Office.

21.—Submitted a communication from Mr. U. L. Baugh, re police protection.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Superintendent of Police for a report.

Commissioner Côté left his seat.